







Procedure file

| Informations de base | |
|---|----------------|
| BUD - Procédure budgétaire | 2018/2082(BUD) |
| Procédure terminée | |
| Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne | |
| Voir aussi 2018/2078(BUD) | |
| Sujet 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 8.70.58 Budget 2018 | |
| Zone géographique Grèce Bulgarie Lituanie Pologne | |

| Acteurs principaux | | | |
|--|---|--|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | BUDG Budgets |  MUREȘAN Siegfried Rapporteur(e) fictif/fictive  VIOTTI Daniele  JÄÄTTEENMÄKI Anneli  TARAND Indrek  ŻÓŁTEK Stanisław | |
| Conseil de l'Union européenne Commission européenne | Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
| | REGI Développement régional DG de la Commission Budget | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. Commissaire OETTINGER Günther | |

| Événements clés | | | |
|-----------------|--|---------------|--------|
| 31/05/2018 | Publication du projet de budget de la Commission | COM(2018)0361 | Résumé |

| | | | |
|------------|---|---|--------|
| 03/07/2018 | Adoption du projet du budget par le Conseil | | |
| 29/08/2018 | Vote en commission | | |
| 04/09/2018 | Publication de la position du Conseil sur le projet de budget | 11738/2018 | Résumé |
| 04/09/2018 | Dépôt du rapport budgétaire | A8-0273/2018 | Résumé |
| 11/09/2018 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 11/09/2018 | Décision du Parlement | T8-0322/2018 | Résumé |
| 13/09/2018 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 24/10/2018 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

Informations techniques

| | |
|--|---|
| Référence de procédure | 2018/2082(BUD) |
| Type de procédure | BUD - Procédure budgétaire |
| Sous-type de procédure | Budget |
| | Voir aussi 2018/2078(BUD) |
| Autre base juridique | Règlement du Parlement EP 159 |
| Etape de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission parlementaire | BUDG/8/13422 |

Portail de documentation

| | | | | |
|---|------------------------------|------------|-----|--------|
| Projet de budget de la Commission | COM(2018)0361 | 31/05/2018 | EC | Résumé |
| Projet de rapport de la commission | PE623.617 | 12/06/2018 | EP | |
| Position du Conseil sur le projet de budget | 11738/2018 | 04/09/2018 | CSL | Résumé |
| Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture | A8-0273/2018 | 04/09/2018 | EP | Résumé |
| Texte budgétaire adopté du Parlement | T8-0322/2018 | 11/09/2018 | EP | Résumé |

Acte final

Budget 2018/1577
[JO L 266 24.10.2018, p. 0001](#) Résumé

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

OBJECTIF: présentation du projet de budget rectificatif n° 4 au budget 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne ;

CONTENU: le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4 pour l'exercice 2018 accompagne la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite de catastrophes naturelles survenues dans ces États membres au cours de l'année 2017:

- Bulgarie: inondations causées par de fortes précipitations et des tempêtes violentes inhabituelles dans la région sud-est du pays (25 et 26 octobre 2017);
- Grèce: séisme d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle de Richter, suivi de nombreuses répliques, ayant frappé la région de l'Égée

- méridionale entre Bodrum (Turquie) et île de Kos (Grèce) (20 juillet 2017);
- Lituanie: inondations causées par des pluies continues durant l'été et l'automne 2017;
- Pologne: tempêtes d'une extrême violence et pluies torrentielles (entre le 9 et le 12 août 2017).

Le PBR n° 4/2018 propose d'inscrire les crédits nécessaires au budget général 2018, tant en engagements qu'en paiements.

Sur la base des demandes d'intervention présentées par la Bulgarie, la Grèce, la Lituanie et la Pologne, la contribution financière du FSUE, qui repose sur l'estimation des montants totaux des dommages directs, est fixée à 33.992.206 EUR.

La Commission propose de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

Le 31 mai 2018, la Commission a soumis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4 au budget général pour 2018, qui porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 33.992.206 EUR en crédits d'engagement et de paiement.

Cette proposition a pour objectif de financer l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE afin d'apporter une aide financière à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants doivent être affectés selon l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).

Le 4 septembre 2018, le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 4 au budget général 2018, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le projet de budget rectificatif (voir [document du Conseil](#)).

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREŞAN (PPE, RO) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018.

Le projet de budget rectificatif n° 4/2018 porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017.

La Commission a proposé en conséquence de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

Le Parlement européen a adopté par 654 voix pour, 26 contre et 3 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la [proposition](#) de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2018.

Le PBR porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

OBJECTIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1577 du budget rectificatif no 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

ACTE NON LEGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/2121 du projet de budget rectificatif n°4 au budget général 2018.

CONTENU: le Parlement européen constate que le budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 est définitivement adopté.

Le budget rectificatif porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.